

COMMUNE DE NONARDS

Délibération n° 2025-01 en date du 22/01/2025 relative à une demande de subvention pour le renouvellement d'un tableau numérique interactif (TBI/TNI) pour la classe CE1/CE2 de madame Valérie CHAPPOUX

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 22/01/2025 à 19 heures 30 selon la convocation en date du 17/01/2025, sous la présidence du maire, Monsieur ROCHE Daniel. Madame GRANVAL Pierrette est désignée secrétaire de séance.

Membres	11
Présents	11
Représentés	00
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	00

Présents : BARRIERE Michelle, DORRIVAL COULOMY Colette, FAVAREL Marie, GRANVAL Pierrette, MAZEYRIE Bérangère, BARRIERE Franck, BOISSARIE Laurent, CAUVIN Jean-Jacques, BORDES François, VANTALON Marc, ROCHE Daniel

Représentés :

Absent :

Monsieur le Maire expose la nécessité de renouveler le tableau numérique interactif (TBI/TNI) dans la classe de CE1-CE2 de madame CHAPPOUX, celui-ci ne fonctionnant plus depuis environ un an.

Un devis a été proposé par l'entreprise DEMAILLY (Le Bureau Fonctionnel), basée à TULLE. Son montant est de 3059.00 € HT soit 3670.80 € TTC. Ceci comprend le TBI en lui-même, son installation et l'installation de son environnement.

Ce projet sera financé comme suit :

Plan de financement

DETR	50%	1529 €
FCTVA	16.404%	502 €
Autofinancement		1639.80 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✍ Accepte le devis détaillé de DEMAILLY pour un montant total de 3059.00 € HT,
- ✍ Sollicite les subventions auprès de l'Etat
- ✍ Donne délégation de pouvoirs à son Maire pour signer tous documents et faire les démarches utiles en vue de l'achat de cet équipement.

Fait à Nonards, le 22 janvier 2025

Le Maire, Daniel ROCHE



[Handwritten signature of Daniel ROCHE]